

Introduction

Gilles Grenier

Volume 67, numéro 2, juin 1991

Symposium sur le salaire minimum et l'emploi

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602029ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602029ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Grenier, G. (1991). Introduction. *L'Actualité économique*, 67(2), 121–122.
<https://doi.org/10.7202/602029ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1991

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

SYMPOSIUM SUR LE SALAIRE MINIMUM ET L'EMPLOI : INTRODUCTION

Les articles de ce symposium sont des versions révisées des communications présentées à une séance spéciale sur le salaire minimum qui a eu lieu lors du trentième congrès annuel de la Société canadienne de science économique tenu du 16 au 18 mai 1990 à Gray Rocks, Québec. Cette séance a été organisée dans le but de susciter un nouvel intérêt dans un domaine où on a beaucoup écrit dans le passé, mais où curieusement très peu de recherche a été faite récemment. Ce manque d'intérêt est d'autant plus déplorable que le salaire minimum au Canada a évolué du milieu des années soixante-dix au milieu des années quatre-vingt de façon différente qu'il ne l'avait fait antérieurement. Plus précisément, celui-ci a diminué en termes réels, alors qu'il avait presque toujours augmenté auparavant. Ce n'est que depuis quelques années qu'il a recommencé à croître. Du point de vue de la recherche, cette évolution permet une variation dans les données qui aide à mieux tester les hypothèses concernant l'effet du salaire minimum. En publiant ce symposium, nous espérons redonner une nouvelle vie à ce sujet de recherche où il y a encore beaucoup à apprendre.

Les deux premiers articles du symposium reprennent et adaptent des études passées avec des données récentes alors que le troisième propose un point de vue différent de celui de la théorie orthodoxe sur le salaire minimum. Le texte de Gilles Grenier et Marc Séguin présente les résultats de l'estimation d'un modèle semblable à ceux des études antérieures sur le salaire minimum, mais à partir de données portant sur la période 1976-1988. La principale conclusion est que l'effet du salaire minimum sur l'emploi semble être plus faible ou plus incertain qu'il ne l'était auparavant. Ceci amène les auteurs à se poser des questions sur la validité de l'analyse traditionnelle sur le salaire minimum et à suggérer quelques explications alternatives.

L'article de Jean-Michel Cousineau est aussi une réestimation avec des données récentes s'inspirant d'études antérieures. Cependant, après avoir passé en revue certains problèmes reliés à la méthodologie de ces études, l'auteur est amené à respecifier son modèle, notamment en redéfinissant les variables d'offre de travail pertinentes. Il arrive à la conclusion que le salaire minimum a toujours le même effet néfaste sur le marché du travail tel que la théorie économique le prédit. Ses résultats sont aussi robustes à divers choix de la période d'estimation.

Enfin, dans le troisième article de ce symposium, Mario Seccareccia propose un cadre théorique à l'analyse du salaire minimum totalement différent du cadre traditionnel. Adoptant une approche post-keynésienne, il considère les liens entre

le salaire minimum, la productivité et l'emploi. Il conclut que le salaire minimum affecte positivement la productivité, mais que son impact sur l'emploi demeure indéterminé.

La lecture des articles de ce symposium pourra laisser le lecteur un peu désesparé dans la mesure où les opinions exprimées sur le salaire minimum divergent: dans un cas, on est sceptique par rapport à l'analyse orthodoxe; dans un autre, les résultats empiriques défendent cette analyse; alors que dans le dernier cas on rejette totalement cette dernière. C'est à dessein lorsque ce symposium a été organisé que nous avons cherché à obtenir des points de vue différents, ceci dans le but d'animer le débat. Nous n'avons pas cherché cependant à réconcilier ou à confronter les différentes approches.

Il est à espérer que la publication des articles de ce symposium amènera d'autres chercheurs à s'intéresser à cette question très importante¹.

Gilles GRENIER
Université d'Ottawa

1. Les commentaires sur les textes présentés au congrès ne sont pas publiés dans ce symposium, mais les lecteurs qui le désirent peuvent entrer en contact avec les commentateurs pour avoir leurs points de vue. Ceux-ci sont: Jacques Mercier (Relations industrielles, Laval) pour le texte de Grenier et Séguin, Claude Felteau (science économique, UQAM) pour le texte de Cousineau et Pierre Fortin (science économique, UQAM) pour le texte de Seccareccia.